

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Sunny Trade SA en liquidation, Meyrin*
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 10.11.2004*
4. *Echéance de préavis des créances: 14.01.2005*
5. *Adresse pour la déclaration des créances: c/o Me Philippe G. Meyer, avocat, liquidateur, rue du Rhône 78, 1204 Genève*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: Conformément à l'article 745 al. 3 CO, la société se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée des actifs.*

Poncet & Buhler, Notaires  
1211 Genève 4

(02589768)